Nom commercial: EUCOPROOF CEM PLUG
Version: 1
Date de révision: 24.08.2020

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identification du produit
EUCOPROOF CEM PLUG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du mélange
Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels. Produits de construction. Mortier fabriqué à partir de ciments spéciaux.

Utilisations déconseillées
Aucune utilisation identifiée.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité
EUCOCHEM BV
ESPERANTOLAAN 13/7
B-3300 TIENEN
BELGIUM
Tél.: +32.16.81.11.52
E-Mail: office@eucochem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
+32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3	H335

Autres informations
L'explication des avertissements de danger énumérés se trouve à la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage
Étiquetage selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Composants dangereux pour l'étiquetage
Ciment Portland, clinker CSA

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes de danger

Avertissement de danger

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Consignes de sécurité

P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280	Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P301+P310	En cas d'ingestion: Appeler immédiatement le centre anti-poison / un médecin.
P302+P352	Après contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+ P351+P338	En cas de contact avec les yeux: Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Si possible, retirez les lentilles de contact. Continuez à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou démangeaison de la peau: Consulter un médecin.

2.3. Autres risques

Informations relatives aux risques particuliers pour l'homme et aux symptômes possibles

Le produit développe un pH alcalin avec l'humidité et peut alors être irritant. Porter des gants de sécurité.

SECTION 3: Composition / information sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange de ciment, d'additifs minéraux et d'additifs.

Composants dangereux

N° CAS	N° CE	Désignation/Classification	Part
65997-15-1	266-043-4	Ciment Portland	< 20%
		Skin Irrit., 2, H315; Eye Dam., 1; H318; STOT SE, 3, H335	
65997-15-1	934-133-9	Clinker CSA	< 15%
		Skin Irrit., 2, H315; Skin Sens.,1, H317; Eye Dam., 1; H318; STOT SE, 3, H335	

L'explication des avertissements de danger énumérés se trouve à la section 16.

Autres information
Produits contenant du ciment à faible teneur en chromate selon le règlement 1907/2006/CE, Annexe XVII (47) le mention de H317 n'est pas nécessaire en raison de < 2 ppm de chrome VI.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Directives générales
Consultez un médecin si des symptômes apparaissent ou en cas de doute.

Après contact avec les yeux
Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes avec les paupières ouvertes. Si possible, retirez les lentilles de contact. Continuez à rincer. Ne frottez pas les yeux. Consultez un ophtalmologiste.

Après inhalation
Fournissez de l'air frais. Consultez un médecin en cas de symptômes respiratoires.

Après contact cutané
Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas de plaintes, consultez un médecin.

Après ingestion
Ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise. Si un avis médical est nécessaire, présentez le contenant ou l'étiquette.

Auto-protection du secouriste
Secouristes: Pensez à votre auto-protection!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dommages à la cornée possibles. Irritation des voies respiratoires, de la peau et des muqueuses. Peut provoquer une dermatite.

4.3. Indication d'une attention médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures pour sécurité incendie

5.1. Agents extincteurs

Moyens d'extinction appropriés
Poudre sèche, dioxyde de carbone, mousse, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés
Jet d'eau complet

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Coordonner les mesures contre les incendies avec l'environnement. Utiliser de l'eau pulvérisée pour protéger les personnes et pour refroidir les conteneurs dans les zones dangereuses.

Information additionnelle

Supprimez les gaz / vapeurs / brouillards avec un jet d'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières.

SECTION 6: Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures applicables en cas d'urgences

Assurer une ventilation adéquate. Évitez la formation de poussière. Portez un équipement de protection individuelle. Ne respirez pas la poussière. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Évitez la formation de poussière. Recueillir mécaniquement. Assurer une ventilation adéquate. Traitez le matériau comme décrit dans la section Élimination. Nettoyez soigneusement les objets et les sols contaminés conformément aux règlementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations sur une manipulation sans danger : voir section 7.
Informations sur les équipements de protection individuelle : voir section 8.
Informations sur l'élimination : voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

En cas de manipulation à l'air libre, des dispositifs avec une ventilation aspirante locale doivent être utilisés. Évitez la formation de poussière. Ne respirez pas la poussière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux de stockage et les conteneurs

Gardez l'emballage sec et hermétiquement fermé pour éviter la contamination et l'absorption d'humidité.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage
Température de stockage 5 - 25°C.
Classe de stockage selon TRGS510: 13 (solides non inflammables qui ne peuvent être affectés à aucun des LGK susmentionnés)

7.3. Utilisation finales spécifiques
Applications chimiques pour la construction.

GISCODE / Code produit: ZP1

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs limites d'exposition professionnelle (TRGS 900)

N° CAS	Désignation	mg/m³	Limite pic	Type
65997-15-1	Ciment Portland (poussière), Clinker CSA (poussière)	5 E		
471-34-1	Carbonate de calcium (limite générale de la poussière)	10 E	2 (II)	
7778-18-9	Sulfate de calcium, anhydre	4 E / 1,5 A		MAK

Valeurs DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation		
Type DNEL	**Voie d'exposition**	**Effet**	**Valeur**
471-34-1	Carbonate de calcium		
Travailleur, long terme	inhalation	localement	4,26 mg/m³
Consommateur, long terme	inhalation	localement	1,06 mg/m³
7778-18-9	Sulfate de calcium, anhydre		
Travailleur, aiguë	inhalation	systématiquement	5.082 mg/m³
Travailleur, long terme	inhalation	systématiquement	21,17 mg/m³
Consommateur, aiguë	inhalation	systématiquement	3.811 mg/m³
Consommateur, long terme	inhalation	systématiquement	5,29 mg/m³
Consommateur, aiguë	oral	systématiquement	11,4 mg/kg KG/d
Consommateur, long terme	oral	systématiquement	1,52 mg/kg KG/d

Valeurs PNEC

N° CAS	Désignation	Compartiment environnemental	Valeur
471-34-1	Carbonate de calcium	Micro-organismes dans les stations d'épuration	100 mg/l
7778-18-9	Sulfate de calcium, anhydre	Micro-organismes dans les stations d'épuration	100 mg/l

Informations additionnelles et valeurs limites

A: fraction respirable E: fraction inhalable

Valeur limite générale de la poussière (TRGS900): 1,25 mg/m3 A, 10 mg/m3 E

8.2. Contrôle de l'exposition / équipement de protection individuelle

Équipement de contrôle technique approprié

En cas de manipulation à l'air libre, des dispositifs avec une ventilation aspirante locale doivent être utilisés. Ne respirez pas la poussière. Évitez tout contact des yeux et de la peau avec la poudre.

Mesures de protection et d'hygiène

Se laver soigneusement les mains et le visage avant les pauses et en fin de travail, prendre une douche si nécessaire; Ne pas manger ni boire pendant le travail. Assurer une ventilation adéquate. Ne respirez pas la poussière.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection à protection intégrale selon DIN EN 166.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est requise en cas de ventilation insuffisante. Dispositif de filtre à particules (DIN EN 143) recommandé.

Protection de la peau / du corps

Portez des vêtements de protection appropriés pendant le travail.

Protection des mains

Gants de protection selon DIN EN 374: Matériau: résistant aux alcalis, résistant à l'abrasion, imperméable.

Contrôle de l'exposition environnementale

Aucune information disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	solide
Couleur:	gris
Odeur:	inodore
Point de fusion:	> 1.000 °C
Densité:	ca. 2,75 - 3,50 g/cm³ à 20 °C
Densité volumique apparente:	ca. 0,90 - 1,50 g/cm³ à 20 °C
Valeur pH:	11 - 13,5 à 20 °C
Solubilité dans l'eau:	Réagit avec l'eau.
Teneur en matière solide:	100 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit réagit avec l'eau pour former de l'hydrate de silicate et de l'hydroxyde de calcium. Aucune réactivité après durcissement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable à des températures ambiantes.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Humidité, eau.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts, alcalis forts, métaux de base.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets irritants et corrosifs

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires.

Effets sensibilisants

Non sensibilisant.

Effets cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Irritation des voies respiratoires et des muqueuses.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles après une exposition répétée

Aucune information disponible

Risque d'inhalation

N'est pas applicable.

Autres information sur des tests

Le mélange est classé comme dangereux selon Règlement (CE) n° 1272/2008[CLP].

SECTION 12: Informations environnementales

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas écotoxique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est inorganique. Les méthodes de détermination de la biodégradabilité ne peuvent pas être utilisées pour les substances inorganiques. Le ciment durci ne présente aucun risque de toxicité.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

N'est pas applicable. Le produit est inorganique.

12.4. Mobilité sur le terrain

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances dans le mélange ne répondent pas aux critères PBT / vPvB selon REACH, Annexe XIII.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible

12.7. Autres informations

Les composants principaux ne sont pas nocifs pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: Informations sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit

Ne pas rejeter dans les égouts ou les rivières. Élimination selon les règlementations en vigueur. Laisser durcir le produit puis le jeter comme déchet de construction. Code déchet 10 13 11: DECHETS DES PROCEDES THERMIQUES; déchets provenant de la fabrication de ciment, chaux vive, gypse et produits fabriqués à partir de ceux-ci; déchets provenant de la fabrication d'autres composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10.

Élimination des emballages

Les emballages entièrement vides peuvent être recyclés. Code de déchets pour emballages non nettoyés: 15 01 01: DECHETS D'EMBALLAGE, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATERIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION (A.N.G.); emballage (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballage en papier et carton.

SECTION 14: Information sur le transport

14.1. Transport routier (ADR(RID))
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.2. Transport fluvial (ADN)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.3. Transport maritime (IMDG)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

14.4. Transport aérien (IATA)
Non dangereux selon ces règlements de transport.

SECTION 15: Législation

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation UE
Non soumis à la directive SEVESO III. Aucune restriction selon REACH, aucune substance de la liste SVHC.

Directives nationales
Classe de danger pour l'eau
Classe de danger pour l'eau: 1 - légèrement dangereux pour l'eau

Restrictions d'emploi
Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes.

15.2. Évaluation de sécurité
Aucune évaluation de la sécurité chimique des substances de ce mélange n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Libellé des déclarations H et EUH (numéro et texte intégral)

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer des réactions allergiques de la peau.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information additionnelle
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent au meilleur de nos connaissances au moment de l'impression. Les informations sont destinées à fournir des lignes directrices pour la manipulation en toute sécurité du produit mentionné dans cette fiche de

données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit est mélangé ou traité avec d'autres matériaux, les informations de cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas être transférées au nouveau matériau ainsi obtenu, sauf indication contraire. Les informations sont basées sur notre niveau actuel de connaissances, mais ne représentent aucune assurance des propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. Il est de la responsabilité du destinataire de nos produits d'observer les lois et réglementations en vigueur.